FICHE TECHNIQUE



REFRIGEL G12++

Liquide de refroidissement ultra haute performance prêt à l'emploi de technologie organique Si-OAT à base de silicate

NORMES ET SPECIFICATIONS

Spécifications:

- ASTM D 3306 Type III
- ASTM D 5345
- AFNOR NF R 15-601 Type 3
- BS 6580 : 2010
- SAE J814

Recommandations:

- CUMMINS CES 14603
- DETROIT DIESEL 93K217
- DEUTZ DQC CC-14
- MAN 324 NF
- MB 326.5 / 326.6
- SCANIA TB 1451
- VW TL 774-G (G12++)

APPLICATIONS

REFRIGEL G12++ est un liquide de refroidissement prêt à l'emploi à base de mono éthylène glycol et d'additif de technologie organique Si-OAT à base de silicate.

Utilisable sur des véhicules légers et des véhicules lourds

Particulièrement adaptés aux moteurs aluminium surchargés.

Offre une protection contre le gel jusqu'à -35°C

Il est miscible et compatible avec les antigels de norme VW TL 774-C (G11) contenant du silicate et avec ceux de norme VW TL 774-D/F (G12+) sans silicate

PROPRIETES ESSENTIELLES

- Grâce à son additivation, il permet des intervalles de vidange allongés
- Excellente Protection des moteurs, des têtes de cylindre et des radiateurs en alliage
- Protection exceptionnelles contre les dépôts, les cavitations, la corrosion et la surchauffe
- Exempt de nitrites, amines et phosphates
- Contient un agent amérisant

CARACTERISTIQUES TECH.

CARACTERISTIQUES MOYENNES	UNITE	VALEUR MOYENNE	METHODES
Couleur		Violet	
Masse volumique à 20°C	kg/m³	1080	DIN 51757
pH		-	DIN 51369
Point d'ébullition	°C	≥ 105	ASTM D 1120
Point de congélation	°C	-36	DIN ISO 3016
% de concentré	%	52.9	

CONSIGNES D'EMPLOI ET DE SECURITE

Contient du monoéthylène-glycol:

- ✓ Ne pas avaler, nocif en cas d'ingestion
- ✓ Eviter le contact avec la peau
- ✓ Conserver hors de la portée des enfants
- ✓ Ne pas jeter à l'égout, préserver l'environnement

Durée maxi de stockage recommandée : 2 ans



Les renseignements contenus dans cette notice sont donnés à titre indicatif. Nous nous réservons le droit d'apporter, sans préavis, toutes modifications à la formulation de nos produits dans le but d'en améliorer les performances ou de les mettre en conformité avec toute nouvelle et éventuelle réglementation les concernant.